

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2020

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 6 février 2020,

Décisions:

Prend acte des décisions du Maire,

Conseil municipal précédent :

Adopte le compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2019. A L'UNANIMITÉ.

<u>Délibérations</u>:

Finances et commande publique

2020-02-01 Reprise anticipée et affectation provisoire des résultats 2019 du budget principal

DÉCIDE de procéder à l'affectation provisoire et par anticipation des résultats 2019 du budget principal de la commune comme suit :

Résultat de fonctionnement		
Α	résultat de l'exercice	1 209 595,98 €
В	résultats antérieurs reportés	1 330 012,05 €
С	résultat à affecter (C=A+B)	2 539 608,03 €

Besoin de financement de la section d'investissement		
D	résultat de l'exercice	2 256 548,94 €
Е	résultats antérieurs reportés	-3 146 642,78 €
F	restes à réaliser en dépenses	535 417,50 €
G	restes à réaliser en recettes	306 365,50 €
Н	solde des restes à réaliser (H=G-F)	-229 052,00 €
I	besoin de financement (I=D+E+H)	-1 119 145,84 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement			
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	1 119 145,84 €	
K	dotation complémentaire en réserves (compte 1068) 0,00 €		
L	excédent reporté à la section de fonctionnement	1 420 462,19 €	

A LA MAJORITÉ (Abstention du groupe Francheville au Cœur, de M. Cyril Kretzschmar, de M. Alain Guillon)

2020-02-02 Approbation du budget primitif 2020

ADOPTE le budget primitif 2020.

A LA MAJORITÉ (Abstention du groupe Francheville au Cœur, de M. Cyril Kretzschmar, de M. Alain Guillon)

2020-02-03 Requalification du parc Sportif - Mise à jour de la ventilation des crédits de paiement de l'AP2015-01

APPROUVE la nouvelle répartition des crédits de paiements de l'AP 2015-01.

N° AP	Libellé	Montant total	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Réalisations 2018	Réalisations 2019	CP 2020
	Complexe sportif	35 492,07 € 6 230 000 €	35 492,07 €					
				18 030,85 €				
AP 2015-01					266 017,33 €			
AP 2013-01				and the second second		2 550 507,86 €		
							2 681 616,73 €	
								678 335,16 €

A LA MAJORITÉ (Abstention du groupe Francheville au Cœur, de M. Cyril Kretzschmar, de M. Alain Guillon)

2020-02-04 Garanties d'emprunts accordées à Alliade Habitat pour 4 logements situés Grande Rue

ACCORDE sa garantie à hauteur de 15 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 717 204,00 euros souscrit par l'Emprunteur Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Ce Prêt constitué de 5 Lignes du Prêt est destiné à financer l'acquisition en VEFA de 4 logements situés Grande rue à Francheville.

Les caractéristiques financières de chaque Ligne du Prêt sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt : Montant :	PLAI 239 644 euros	
Durée totale :	40 ans	
Périodicité des échéances :	Annuelle	
Index:	Livret A	
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0.20 % Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%	
Profil d'amortissement :	Amortissement déduit avec intérêts prioritaires	
Modalité de révision :	« Double révisabilité » (DR),	
Taux de progressivité des échéances :	0%	

<u>Ligne du Prêt 2</u>

Ligne du Prêt : Montant :	PLAI FONCIER 102 248 euros
Durée totale :	80 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index:	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +0.22 % Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%
Profil d'amortissement :	Amortissement déduit avec intérêts prioritaires
Modalité de révision :	« Double révisabilité » (DR),
Taux de progressivité des échéances :	0%

<u>Ligne du Prêt 3</u>

Ligne du Prêt : Montant :	PLUS 236 399 euros	
Durée totale :	40 ans	
Périodicité des échéances :	Annuelle	
Index:	Livret A	
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +0.60 % Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%	
Profil d'amortissement :	Amortissement déduit avec intérêts prioritaires	
Modalité de révision :	« Double révisabilité » (DR),	
Taux de progressivité des échéances :	0%	

<u>Ligne du Prêt 4</u>

Ligne du Prêt : Montant :	PLUS FONCIER 112 913 euros	
Durée totale :	80 ans	
Périodicité des échéances :	Annuelle	
Index:	Livret A	
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +0.22 % Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%	
Profil d'amortissement :	Amortissement déduit avec intérêts prioritaires	
Modalité de révision :	« Double révisabilité » (DR),	
Taux de progressivité des échéances :	0%	

<u>Ligne du Prêt 5</u>

Ligne du Prêt : Montant :	PHB 26 000 euros		
Durée totale :	40 ans		
Dont durée de la phase du différé d'amortissement	240 mois		
Périodicité des échéances :	Annuelle		
Phase d'amortissement 1			
Durée du différé d'amortissement	240 mois		
Durée	20 ans		
Index:	Taux fixe		
Taux d'intérêt actuariel annuel :	0%		
Profil d'amortissement :	Amortissement prioritaire avec échéance déduite		
Modalité de révision :	Sans objet		

Taux de progressivité des échéances :	0%		
Phase d'amortissement 2			
Durée	20 ans		
Index:	Livret A		
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt +0.60 % Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%		
Profil d'amortissement :	Amortissement prioritaire avec échéance déduite		
Modalité de révision :	Sans objet		
Taux de progressivité des échéances :	0%		

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Contrat de Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

La commune de Francheville s'engage pendant toute la durée du Contrat de Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au Contrat de Prêt signé entre la Caisse des dépôts et consignations et l'Emprunteur.

A LA MAJOTITÉ (Abstention de M. Alain Guillon)

2020-02-05 Vote des subventions 2020 aux associations

APPROUVE l'attribution des subventions énumérées annexées

A LA MAJORITÉ (Abstention du groupe Francheville au Cœur)

2020-02-06 Vote de la subvention 2020 à l'Ecole de musique

APPROUVE l'attribution de la subvention à l'école de musique pour un montant de 45 000€, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

A LA MAJORITÉ (Abstention du groupe Francheville au Cœur)

2020-02-07 Vote de la subvention 2020 au Centre Social Michel Pache

APPROUVE l'attribution de la subvention au Centre Social Michel Pache pour un montant de 193 600€

A LA MAJORITÉ (Abstention du groupe Francheville au Cœur et de M. Alain Guillon)

• Cadre de vie

2020-02-08 Stérilisation des chats errants : signature d'une convention annuelle avec la Fondation 30 Millions d'Amis

APPROUVE la convention annuelle 2020 de partenariat entre la Fondation 30 Millions d'Amis et la commune ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents nécessaires à son application.

A L'UNANIMITÉ.

2020-02-09 Plan Climat Energie Communal : attribution de subvention d'abondement aux bénéficiaires de prime air-bois métropolitaine

APPROUVE l'attribution de la subvention énumérée annexée, conformément à la délibération du n° 2018-02-05 en date du 08/02/2018 ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette attribution.

A L'UNANIMITÉ.

• Solidarité - Petite enfance

2020-02-10 Renouvellement de l'adhésion de la ville de Francheville au Fichier commun de la demande locative sociale du Rhône

APPROUVE le renouvellement de la participation de la commune à la démarche Fichier commun du Rhône

APPROUVE le renouvellement de l'adhésion de la commune à l'Association de gestion du Fichier commun de la demande locative sociale du Rhône et prend acte des statuts de l'association.

DÉSIGNE, pour représenter la commune au sein de l'Assemblée générale de l'association de gestion du Fichier commun de la demande locative sociale du Rhône :

- Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale et à la solidarité comme représentant titulaire
- Conseillère municipale, comme représentant suppléant

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association de gestion du Fichier commun précisant les conditions d'accès et d'utilisation au fichier

A L'UNANIMITÉ.

2020-02-11 Actualisation du règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant à signer l'édition 2020 du règlement de fonctionnement des EAJE en annexe à cette délibération

A L'UNANIMITÉ.

Culture – Sport

2020-02-12 Convention d'utilisation du nouveau parc sportif et ses équipements par le Vélo Club Franchevillois

AUTORISE la signature de la convention d'utilisation du nouveau parc sportif et ses équipements entre la commune de Francheville et le Vélo Club Franchevillois.

A L'UNANIMITÉ.

2019-12-13 Interventions EPS dans les écoles élémentaires

AUTORISE le Maire à signer les conventions de partenariat avec les associations sportives pour la mise à dispositions d'intervenants en milieu scolaire conformément aux montants précités

A L'UNANIMITÉ.



Michel RANTONNET

Maire de Francheville

Membres Présents: M RANTONNET, Mme PETIT, M CALABRE, Mme QUIBLIER, M GOURRIER, Mme BARBIER, M DASSONVILLE, M GOTTELAND, M TREMBLEAU, Mme ELLENBERGER, Mme BARBET, M. GUILLON, M ROUX, Mme PRUNARET, Mme REY, Mme SALEMBIER-MICHEL, M DE PARISOT DE BERNECOURT, Mme D'HONNEUR, Mme POULARD, M. SADOT, M LAVERLOCHERE, Mme JAUFFRET, M CORTIAL, M GUIBERT, Mme JAMBON, Mme DUMONT, M KRETZSCHMAR, M. RIVIER.

Membres représentés: Mme SANTOS-MALSCH, M LAMBERT

Membres absents excusés : M BONNEMAN.

Membres absents: Mme RODAMEL, Mme FAŸ.

The second

American American

remain the tracks assume a second of the sage dispreparate

. The profession and the series of the second of the series of the series of the series at 1220 contact. The contact of the series of the seri

2.000 900 900



The latest the state of the sta

THE PARTY OF THE SECOND SECURITIES AND THE PARTY OF THE SECOND SE

After Major and the engineering appropriation of a surgery and accompany to the engineering of the surgery and accompany to the engineering of the

If who fit this position same, and open acceptant.

St. 5- St. C. pp. 1-5; J. Mary J. pp. 41, Augustina